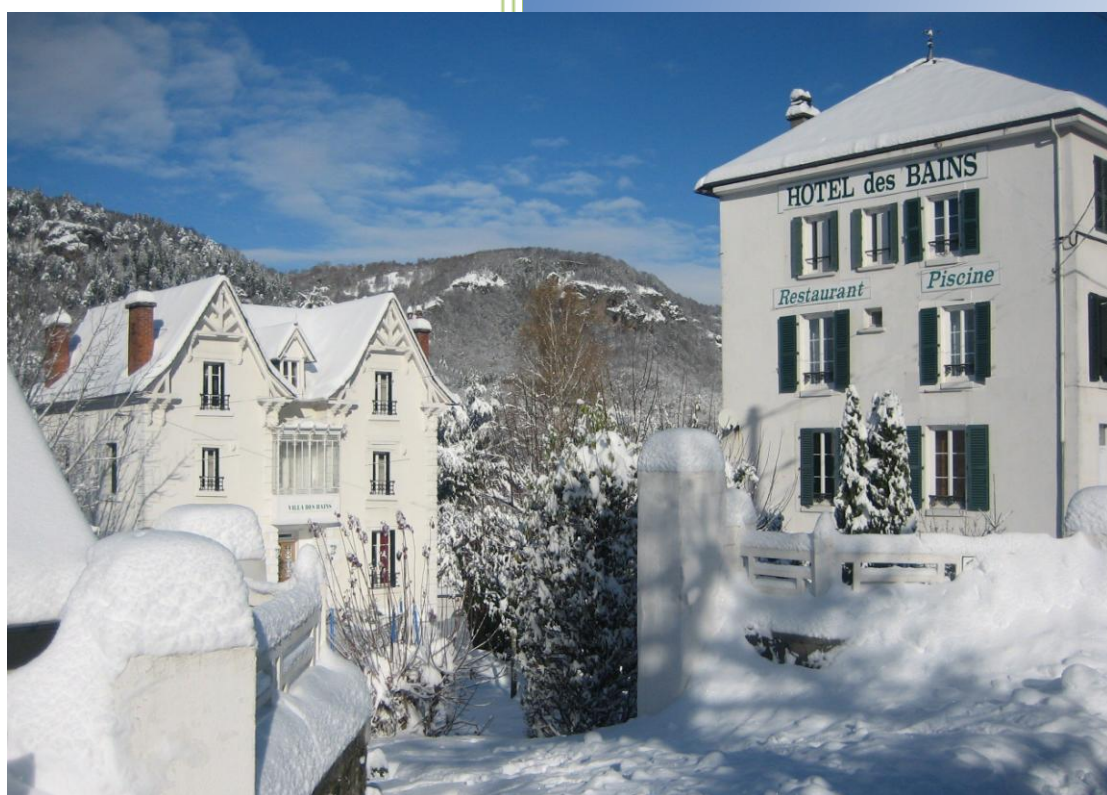


VIC-SUR-CÈRE

(Cantal)

« Résidence des Bains*** »



ADRESSE DU CENTRE
Accueil/Remise des Clés

Hôtel et Villa des Bains***

1 avenue de la promenade

15800 VIC-SUR-CÈRE

Tél : 04 71 47 50 16

BIENVENUE !

Votre séjour à la « résidence des Bains*** »

Site

Charmant petit village de 2 000 habitants dans le parc des volcans d'Auvergne, à 18 km de la station du Lioran. Il bénéficie d'un site exceptionnel qui invite à la détente, à la promenade et à l'excursion. A l'horizon se profilent les plus beaux sommets enneigés cantaliens.

Cadre de vie

Une résidence calme et bien située, à 500 m du centre du village où se trouvent les commerces.

Infos Pratiques

Arrivée et Départ

Vous êtes attendus à partir de 15h.
Les départs se font le samedi avant 10h.

① *En cas d'arrivée tardive, il est impératif de prévenir la réception de la résidence qui vous indiquera la marche à suivre.*

Services inclus

- La télévision.

Services avec participation

- **Location linge de lit** : 9,50€, à régler sur place et selon disponibilité,
- **Location de 2 serviettes de toilette** : 3,50€, à régler sur place et selon disponibilité,
- **Ménage de fin de séjour** (hors coin cuisine et vaisselle): 40€,
- **La navette A.R pour la station de Lioran** à 150m : 3,50€,
- **Animaux** : 20€/semaine (1 seul animal/logement),

À signaler lors de l'inscription, à régler sur place. Les animaux doivent être tenus en laisse. Certificat antirabique obligatoire. Chiens d'attaque (pitbull) et de 2^{ème} catégorie formellement interdits dans votre résidence.

SÉJOURS EN LOCATION

Hébergement

Tous les logements disposent d'une kitchenette équipée (plaques électrique, réfrigérateur, four, hotte aspirante, cafetière), salle de bains ou de douche et WC.

- **Studio 2/3 personnes (20 à 25 m2 environ)** : séjour avec 1 canapé-lit convertible double et 1 lit simple.
- **Studio 4/5 personnes (30 à 35 m2 environ)** : séjour avec 2 canapés-lits doubles et 1 lit simple.
- **Appartement 4/5 personnes (35 m² environ)** : un salon avec canapé lit et une chambre avec 4 couchage, salle de bain avec WC. 2^{ème} salle de douche

Rappel : ne dépassez jamais la capacité maximale de personnes autorisées dans le logement. Pour des raisons de sécurité, nous devrions vous en interdire l'accès (exemple un appartement de 6 personnes ne peut-être loué que pour 6 personnes, un bébé étant considéré comme une personne).

Le prix comprend

- **La location** du samedi 15h au samedi 10h,
- **La télévision,**

Le prix ne comprend pas

- **La caution** de 130€ pour le logement, à verser à l'arrivée (restituée après inventaire et états des lieux le jour du départ ou renvoyée par courrier),
- **La taxe de séjour** (à régler sur place selon tarif en vigueur),
- **Le linge de toilette et de lit,**
- **Le ménage de fin de séjour** (sauf coin cuisine et vaisselle) si l'appartement n'est pas rendu propre.
- **Les activités mentionnées avec participation, les dépenses personnelles.**

À proximité

→ À faire :

- Randonnées raquettes,
- Chiens de traîneaux,
- Luge,
- Ski alpin et de fond,
- Patinoire,
- Balnéo,
- Snowpark et big Air.

Informations concernant la station données à titre indicatif.

Les accès :

→ Par la route :

Autoroute A10 jusqu'à Orléans puis A71 jusqu'à Clermont Ferrand puis A75 direction Montpellier. Prendre la sortie n°23 à Massiac puis la RN 122 direction Aurillac. Accès à la résidence : fléchage à tous les croisements.

→ Par le train :

Gare de Vic-sur-Cère.

→ Par avion :

Aéroports d'Aurillac (20 km).

Toutes nos équipes se mobilisent pour que vous passiez un agréable séjour !

Ce séjour est organisé en collaboration avec ARVERNE



Assurance

LOCATION : s'agissant de l'ensemble des produits de location d'appartements ou de gîtes, aucune assurance n'est incluse dans nos prix de vente. Ce type de prestation ne couvre que l'acte de location sans aucune autre prestation ou activité.

Nous vous rappelons qu'il relève du choix et de la responsabilité de chaque participant de souscrire auprès de l'assureur de son choix les assurances concernant les risques locatifs temporaires.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces, les bicyclettes ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de la mutuelle.

Vacances Passion
21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379
Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

www.vacances-passion.org